

Présentation Atelier Propriété industrielle

"Propriété intellectuelle et coopération technologique : pour un partenariat euro-méditerranéen gagnant

Cet atelier a l'ambition de s'inscrire au coeur des objectifs définis dans la déclaration commune signée à la Convention des juristes de la Méditerranée à Nice le 28 juin 2008, et en particulier celui de croissance économique commune des partenaires de la Méditerranée.

La problématique proposée sera traitée en particulier sous les trois angles suivants :

- l'application et le respect des règles en matière d'acquisition et d'exploitation des droits de Propriété industrielle
- les (bonnes) pratiques contractuelles dans le domaine des transferts de technologies
- la formation et l'organisation institutionnelle des acteurs de la Propriété industrielle et du droit des transferts de technologies.